

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103, rue Ste-Anne, Québec

VOLUME IX

QUÉBEC, JUIN 1928

N° 10

Une campagne

SANS craindre de se tromper on peut dire que la question à l'affiche au cours de ces dernières semaines fut bien celle du peuplement de notre pays. Rarement on en avait tant causé au Parlement, dans la presse du pays, et un peu partout de l'Atlantique au Pacifique.

La discussion prit tous les tons et toutes les tournures. Certains impérialistes, ou du moins, immigrateurs, en tout cas adversaires du gouvernement actuel multiplièrent leurs lamentations pour établir que le Canada ne fait pas son devoir et ne fait pas entrer chez lui assez d'immigrants. Les plus impérialistes firent surtout jouer la corde que dans le choix que nous faisons des immigrants, nous ne regardons pas assez au côté britannique. Ils prétendirent que, si les choses continuent de marcher ainsi, la majorité de la population sera bientôt d'extraction non britannique.

D'autres établirent que l'immigration que nous faisons est, au point de vue peuplement, un fiasco. Chiffres en mains, ils établirent que l'émigration nous enlève plus de gens que nous en apporte l'immigration, pour conclure que nous nous occupons trop d'importer des gens et pas assez de garder les citoyens canadiens.

Ces derniers n'avaient sûrement pas tort. Les faits sont là, devant nos yeux, pour leur donner raison ; les millions que nous gaspillons ainsi implorent l'adoption d'une politique plus sage.

* * *

Un autre groupe, ayant à sa tête nos missionnaires colonisateurs, nos sociétés nationales

et un grand nombre de journaux, réclamèrent du gouvernement fédéral un juste traitement en faveur des Canadiens. Les faveurs que vous accordez aux immigrants pour qu'ils viennent s'établir chez nous, accordez-les aussi aux Canadiens qui veulent cultiver les terres de chez nous, dirent-ils.

Le député de Bellechasse, M. Boulanger, s'était d'abord fait l'interprète de leurs demandes au Parlement. Une délégation très représentative se rendit ensuite rencontrer personnellement les ministres de langue française pour leur porter ces demandes appuyées de 125,000 signatures.

Du côté des Canadiens de langue anglaise, les Native Sons of Canada, prêchaient la même doctrine.

En principe, dirent les ministres, nous sommes d'accord ; mais en pratique la solution du problème ne manque pas de difficultés. En outre, il nous faudrait adopter un nouveau principe : celui de payer pour le déplacement de ses nationaux dans les limites du pays. La pratique toujours suivie est qu'un pays débourse pour faire venir chez lui de la population de l'étranger.

On y prétendit différentes choses, notamment : que les fils de cultivateurs ne veulent plus travailler la terre ; que personne ne voudrait profiter de la faveur offerte, attiré qu'on serait encore par les villes américaines.

* * *

Il convient peut-être de dire que le traitement de justice égale n'est pas demandé seulement pour les Canadiens français, mais pour les Canadiens tout court ; qu'il n'est pas réclamé seulement pour envoyer des gens de